Protocole Sanitaire de la saison 2020-2021 du CAF de Douai

Jours des séances : Mardi & Jeudi

Horaires: 18h30 à 21h00

Lieu: Salle de sport du lycée Corot, Douai

Le présent protocole a pour but de préciser les mesures sanitaires qui seront mises en œuvre pour permettre une reprise des séances d'escalade durant l'épidémie de COVID-19.



Sommaire

| Somi | maire | . 2 |
|------|---|-----|
| 1. | Effectifs et inscription aux séances: | . 3 |
| 2. | Mesures sanitaires générales: | . 3 |
| 3. | Mesures sanitaires en amont de la séance: | . 4 |
| 4. | Mesures sanitaires pendant la séance | . 4 |
| 5. | Mesures sanitaires après la séance | . 4 |
| 6. | Protocole de "désinfection" du materiel du CAF de DOUAI | . 5 |
| 7. | Guide du grimpeur Covid-19 | . 5 |
| 8. | Exemple formulaire de présence | . 5 |
| 9. | Exemple affiches (source FFME) | . 6 |

1. Effectifs et inscription aux séances:

Afin de permettre la mise en place des mesures sanitaires et des gestes barrières, le nombre de personnes présentes aux séances sera limité à 22 personnes comme suit:

- 20 personnes seront autorisées à participer à chaque séance (10 grimpeurs + 10 assureurs).
- 2 encadrants non grimpeurs seront présents pour encadrer les séances
- Au total 22 personnes maximum seront présentes dans le périmètre d'utilisation du mur

Les inscriptions, pour chaque séance, se feront via un questionnaire internet qui sera communiqué par mail ; le Vendredi soir et utilisable jusqu'au Lundi soir ; à l'ensemble des adhérents. Une inscription sur le questionnaire équivaudra à un seul participant.

2. Mesures sanitaires générales:

- Un périmètre sanitaire défini autour de la zone d'escalade sera symbolisé par du scotch au sol.
- Toute personne ne grimpant pas (ou n'assurant pas) devra sortir de ce périmètre.
- Une distance de 1 m sera maintenu entre deux participants ne grimpants pas (ou n'assurant pas).
- Afin de sensibiliser les participants, un affichage rappelant les mesures sanitaires (affiches de l'Etat Français et de la Fédération) sera mis en œuvre autour du mur d'escalade.
- Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition des participants et des encadrants.
- Le port du masque sera obligatoire pour toutes les personnes présentes. Seuls les grimpeurs seront autorisés à le retirer lors de l'ascension de leur voie.
- Le matériel ; mis à disposition aux participants ; utilisé durant les séances sera mis en « quarantaine » pendant 24 heures avant toute nouvelle utilisation.
- Après chaque séance, les cordes d'escalade ne seront pas utilisables pendant à minima 24 heures.

VOIE D'ESCALADE & GESTES BARRIERES: Le mur présentant 20 voies, les binômes (au nombre de 10) devront laisser une voie inoccupée entre deux 2 voies opérationnelles. Cette mesure a pour but de maintenir une distance d'à minima 1,50 m entre chaque binôme et ainsi respecter les gestes barrières.

FORMULAIRE DE PRESENCE : Avant le démarrage de chaque séance, une feuille de présence sera à remplir par les participants, celle-ci aura pour but notamment de :

- S'assurer que les participants s'engagent à ne présenter aucuns symptômes du COVID-19.
- Collecter les noms, prénoms et numéro de téléphone des participants et ce pour pouvoir les informer dans le cas d'une éventuelle contamination déclarée dans les 15 jours suivant une séance.
- Afin de préserver les données personnelles, ce formulaire sera soumis aux règles du RGPD.

3. Mesures sanitaires en amont de la séance:

- Dès leur entrée dans la salle de sports et ce pour toute la séance, tous les participants et encadrants devront porter un masque.
- Aucuns contacts ou accolades ne seront autorisés, les participants devront se saluer en respectant les gestes barrières.
- Toute personne (compris les encadrants) présentant de la température avant la séance ne pourra pas participer à celle-ci.
- Une désinfection des mains au gel hydro-alcoolique sera obligatoire avant le démarrage de la séance.
- Les vestiaires seront fermés au public, chaque participant devra se présenter en tenue de sport.
- Les objets personnels (sac de sports, veste) seront disposés au sol en respectant un périmètre sanitaire de 1 m avec les objets des autres participants.
- Dans la mesure du possible, les participants devront utiliser leur propre matériel (hors cordes). Dans le cas d'un prêt de matériel appartenant au Club, le matériel sera mis en « quarantaine » pendant 24 heures avant toute nouvelle utilisation.
- Chaque participant devra se munir de sa propre magnésie (liquide ou en filet).

4. Mesures sanitaires pendant la séance

- Avant chaque manipulation de corde ou de matériel pour une nouvelle ascension de voie, les participants devront se désinfecter les mains au gel hydro-alcoolique.
- Chaque assureur devra impérativement porter un masque.
- Chaque grimpeur aura l'autorisation de retirer son masque pour l'ascension, par ailleurs, le port du masque sera obligatoire avant et après l'ascension.
- Le port du t-shirt ou du débardeur sera obligatoire.
- Il sera interdit de se déplacer à pieds nus.
- Les grimpeurs et assureurs devront se trouver dans le périmètre de la zone d'escalade, tout participant ne grimpant pas (ou n'assurant pas) devra sortir de ce périmètre.
- L'échange et le prêt de matériel entre participants sera proscrit. Cette règle vaut également pour la magnésie.

5. Mesures sanitaires après la séance

- A la fin de chaque séance, les participants devront se désinfecter les mains au gel hydro-alcoolique.
- En dehors de la séance d'escalade, les participants auront la responsabilité de leur matériel et devront appliquer les deux mesures suivantes :
 - o Mettre en « quarantaine » son matériel pendant à minima 24 heures.
 - Laver ses vêtements de sport.

Le matériel (baudrier, reverso, mousqueton) du CAF de DOUAI sera mis à disposition des participants ne possédant pas de matériel. Un protocole de « désinfection » sera mis en place comme suit :

- Avant et pendant chaque utilisation, les participants devront se désinfecter les mains au gel hydro-alcoolique.
- En fin de séance, deux caisses en plastique seront mises à disposition pour accueillir le matériel utilisé : 1 caisse pour les baudriers et 1 caisse pour le matériel d'assurage.
- Ces caisses seront ensuite fermées et mise en « quarantaine » pendant à minima 24 heures (dans notre cas, nous aurons +/- 48 heures entre deux séances).

7. Guide du grimpeur Covid-19

- Ne présenter aucuns symptômes du CV19.
- Ne pas faire de température.
- S'inscrire en amont de chaque séance.
- Avoir en sa possession :
 - 1 gourde d'eau.
 - o 1 boule ou une bouteille de magnésie marquée de son nom.
 - Sa paire de chaussure d'escalade + une paire de baskets.
 - o 1 masque.
 - 1 bouteille de gel hydro-alcoolique.
- Se présenter en séance habillé en tenue de sport et limiter les effets personnels à 1 sac à dos.
- Laver ses vêtements de sport après chaque séance.
- Mettre en « quarantaine » son matériel pendant à minima 24 heures.

8. Exemple formulaire de présence

| Nom | Vous ; ou une | Vous ; ou une | Numéro | Signature (en signant, vous |
|--------|-------------------|--------------------|-----------|-----------------------------|
| Prénom | personne de votre | personne de votre | de | attestez que les présentes |
| | entourage; faites | entourage; | téléphone | informations sont exactes) |
| | de la | présentez les | | |
| | température ? | symptômes du | | |
| | (OUI / NON) | CV19 ? (OUI / NON) | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

COMPORTEMENT & GESTES BARRIÈRES POUR UNE BONNE REPRISE AU CLUB

AVANT MA SÉANCE D'ESCALADE





SI JE SUIS MALADE, FIÉVREUX, SI JE TOUSSE,
JE RESTE CHEZ MOI ET J'APPELLE UN MÉDECIN.



VESTIAIRE FERMÉ :
J'ARRIVE EN TENUE DE SPORT PROPRE.



J'AI PRÉVU MASQUE, GEL HYDROALCOOLIQUE, MAGNÉSIE LIQUIDE, GOURDE (FLACONS MARQUÉS À MON NOM).



J'UTILISE MON MATÉRIEL D'ESCALADE PERSONNEL.



Á L'ENTRÉE DE LA SALLE, JE ME NETTOIE LES MAINS (EAU + SAVON OU GEL HYDROALCOOLIQUE), JE PORTE



JE RESPECTE LES MARQUAGES AU SOL, LES SENS DE



JE POSE MES AFFAIRES À DISTANCE DE CELLES DES AUTRES PRATIQUANTS.



JE SALUE MES PARTENAIRES DE GRIMPE, L'ENTRAÎNEUR, LE RESPONSABLE EN RESPECTANT LES GESTES BARRIÈRES (PAS DE CONTACT).

COMPORTEMENT & GESTES BARRIÈRES POUR UNE BONNE REPRISE AU CLUB



PENDANT MA SÉANCE

"JE PRATIQUE DANS LE RESPECT DES AUTRES ET DE MA SANTÉ."











J'APPLIQUE LES RÈGLES DE DISTANCIATION PHYSIQUE :

- 1 MÈTRE DANS LA SALLE, AU PIED DES VOIES, DES BLOCS
- 2 MÈTRES LORS DE LA PRATIQUE.











JE RESPECTE LES SENS DE CIRCULATION REPÉRÉS AU SOL, LES ZONES D'ATTENTE.



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE SI LA DISTANCIATION PHYSIQUE NE PEUT ÊTRE RESPECTÉE.



J'ÉVITE LES ÉCHANGES DE MATÉRIEL PERSONNEL ENTRE GRIMPEURS.





JE ME SERS D'UN MATÉRIEL COLLECTIF (CORDES, DÉGAINES):
UN PEU DE GEL HYDROALCOOLIQUE OU LAVAGE DES MAINS
AVANT ET APRÈS UTILISATION, ET PAS DE CORDE ENTRE
LES DENTS POUR MOUSQUETONNER.

COMPORTEMENT & GESTES BARRIÈRES POUR UNE BONNE REPRISE AU CLUB

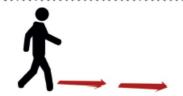


APRÈS MA SÉANCE









JE ME DIRIGE VERS LA SORTIE EN RESPECTANT LES SENS DE CIRCULATION POUR ÉVITER DE CROISER DE TROP PRÈS D'AUTRES PERSONNES.



JE LAVE MA TENUE DE SPORT AU RETOUR À LA MAISON.

